

PROJET PEDAGOGIQUE

2015/2016

ALSH CROC' LOISIRS



ALSH Croc' Loisirs
8B Rue de l'église
67280 Urmatt
03.88.47.91.21.
06.30.94.46.67.

ASSOCIATION PARENTALE
Acti' Jeunes
Siège social
71 rue du général de Gaulle
67280 Urmatt
03.88.47.59.55.

Bienvenue

Bienvenue
Dans notre accueil de loisirs
On est heureux de vous voir
Aujourd'hui on ouvre nos portes
On est fier
De vous faire visiter
Et découvrir notre monde
Rempli de joie et de rire

Avant cela
Nous n'avions qu'une seule salle
Pour manger et pour jouer
Il fallait un peu se serrer
On rêvait
D'un beau et grand bâtiment
On voyait les choses en grand
On a même fait une maquette

Refrain : Ici on ...
Ici on peut jouer
Ici on peut danser
On peut même jardiner
On peut même cuisiner
Ici on est nombreux
On peut faire plein de jeux
On a beaucoup d'espace
Vient donc choisir ta place

Pourquoi tu n'viendrais pas (3x)
Viens (3x)

On voulait
Un endroit juste pour nous
Pour grandir, s'épanouir
Pour se sentir comme chez nous
On avait
La tête remplie de projets
Des envies à partager
Des idées à faire germer

Avec tous
On a bien pu rigoler
A s'imaginer ailleurs
A s'inventer un autre monde
Pourquoi pas
Des jouets dans tous les coins
Du bricolage tous les jours
Des jeux, des livres et des rires

Refrain : idem

Et ensuite
Avec beaucoup de travail
Et des adultes motivés
Le beau projet est enfin né
On a vu
Notre cour se resserrer
Pour faire place aux ouvriers
Et laisser naître ce beau chantier
Et voilà
Maintenant nous sommes là
Fiers et heureux de tout ça
A en profiter chaque jour
Et merci
A tous ceux qui ont aidé
Participé au projet
Un grand merci à vous tous

Refrain : idem

Pourquoi tu n'viendrais pas (3x)
Viens (3x)

Chanson écrite par Virginie avec l'aide des enfants, pour
l'inauguration de Croc' Loisirs le 15 juin 2013

SOMMAIRE

I) <u>Descriptif</u>	4
Acti' Jeunes	4
Caractéristiques de l'accueil	4
Lieu	4
Capacité d'accueil du centre	4
Public accueilli	4
Horaires d'accueil	5
Contexte géopolitique	5
Composition de l'équipe	5
Groupes d'enfants	5
II) <u>Répartitions des tâches</u>	5
Réunions et travail d'équipe	6
Participation des familles	6
Communication	6
III) <u>Objectifs éducatifs de l'association</u>	7
A. Citoyenneté et Respect de la personne	7
B. Vivre ensemble, une notion collective	7
C. Respect de l'environnement	7
Rappel de quelques droits qui tiennent à cœur de l'équipe d'animation	7
IV) <u>Objectifs pédagogiques et projet d'animation</u>	8
A. Objectifs fixés sur les temps périscolaires	8
B. Objectifs fixés sur les vacances scolaires et temps forts	11
V) <u>Projets d'activités et espaces permanents</u>	12
Projets d'activités	12
Espaces permanents	13
VI) <u>Les journées types</u>	14

I) Descriptif

Acti' Jeunes

Acti' Jeunes est une association parentale composée de bénévoles qui gèrent une halte-garderie « Les P'tits Bouts de Chou », depuis 2000, un Accueil de Loisirs Sans Hébergement « Croc' Loisirs », ainsi qu'un Espace de Vie Sociale.

Les bénévoles participent à l'organisation de manifestations dans le village, ce qui favorise la création de liens sociaux. Chaque parent est donc invité à s'impliquer dans les activités proposées par l'association, ne serait-ce qu'occasionnellement, afin que celle-ci perdure et s'enrichisse au contact de nouveaux participants. Les bénévoles peuvent aussi s'investir dans la gestion de l'association, en participant aux instances dirigeantes.

ASSOCIATION PARENTALE « Acti' Jeunes »

Siège social : 71 rue du général de Gaulle - 67280 URMATT

03.88.47.59.55.

Directrice de l'Association : KLEIN Nicole

Caractéristiques de l'accueil

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) englobe les temps périscolaires. La structure est une extension de l'école élémentaire d'Urmatt.

Lieu

Accueil de Loisirs Croc' Loisirs

8b rue de l'église - 67280 URMATT

03.88.47.91.21. 06.30.94.46.67. alshurmatt@free.fr

Capacité d'accueil du centre

La structure dispose de trois salles d'activités, d'une salle de repas, d'un espace jardin, d'un réfectoire et d'un office réceptionnant les plats livrés en liaison chaude. Une salle de motricité se situant dans l'enceinte de l'école ainsi que les sanitaires constituent des espaces mutualisés aux deux structures, au même titre que la cour de récréation.

Public accueilli

La structure peut accueillir 30 enfants de 3 à 12 ans révolus répartis en deux groupes :

- Les 3-6 ans
- Les 6-12 ans

Horaires d'accueil

Périscolaire
De 11h20 à 13h30
De 15h20 à 18h30

Mercredis
De 10h20 à 18h00

Vacances scolaires
De 8h00 à 18h00

Contexte géopolitique

Urmatt est un village situé en aval de la vallée de la Bruche, très dynamique tant sur le plan professionnel qu'associatif. En effet, bon nombre d'associations sportives ou culturelles permettent aux enfants de se développer dans la pratique d'activités diversifiées (école de musique Euterpe, bibliothèque, tennis club, équitation, foot, ...)

Bordé par la Bruche et la forêt qui offrent un cadre de vie très nature, Urmatt reste néanmoins très accessible et ouverte sur sa région. La ligne de train Strasbourg-Saint Dié permet une belle mobilité et la découverte du pays en amont et dans la plaine. Par ailleurs, quelques associations de loisirs et d'éducation sont à proximité (Maison de la Nature au Floessplatz, Arbr' Ascension à Oberhaslach, Asinerie de Muhlbach, Club vosgien à Oberhaslach ou Lutzelhouse...)

Composition de l'équipe

DI PANCRAZIO Virginie	Directrice BAFD stagiaire
TANGETEN Prescilla	Animatrice BAFA et stagiaire BAFD
HAZEMANN Camille	Animatrice BAFA
MOSSLER Emmy	Agent de service restauration
FARGEOT Isabelle	Agent de service entretien

Les groupes d'enfants

Pour le bien être du groupe, nous pensons qu'il est bénéfique de séparer les enfants par tranches d'âges. Les plus jeunes ayant besoin de plus de calme et d'attention. Ainsi, le groupe baptisé « Les Lutins », depuis 2013, concerne les enfants de la maternelle. Chaque dispose de sa propre salle d'activités.

Il est bien sûr tout à fait possible de mélanger les groupes, pour des occasions particulières. L'équipe se montre très à l'écoute des besoins et des envies des enfants.

II) Répartition des tâches

En tant que directrice, Virginie gère la partie administrative et communication de l'accueil de loisirs.

Elle est aussi la référente des Lutins, enfants de 3 à 6 ans. Camille et Prescilla accompagnent les plus grands au quotidien. L'ensemble de l'équipe participe à tour de rôle aux différents achats comme les goûters, le pain. Chacune participe également à l'entretien du linge.

Réunions et travail d'équipe

Pour la préparation et les bilans, l'équipe dispose de :

- 1h30 par semaine pour le temps périscolaire méridien
- 1h30 par semaine pour le temps périscolaire soir
- 1h30 par mercredi
- 7h30 par semaine de vacances scolaires

Participation des familles

Nous encourageons les familles à participer à la vie de l'accueil de loisirs au travers de temps privilégiés, comme le petit déjeuner par exemple. Mais aussi par le biais des différents projets d'animation, sorties, manifestations ...

Pour la qualité d'un accueil matinal en douceur, nous proposons aux enfants de prendre leur petit déjeuner à la structure, sous forme de buffet régulièrement alimenté par les familles. Ce petit déjeuner est proposé pendant les vacances scolaires.

L'équipe souhaite organiser cette année une soirée jeux de société, entre professionnels, enfants et familles. L'équipe souhaite que cette soirée soit conviviale, remplie de partage et d'amusement. Elle se déroulera certainement un vendredi soir aux environs de 19h30. Plus de détails vous seront communiqués en amont. Si la réussite est au rdv, cette expérience pourra être renouvelée.

Adeptes des matériaux de récupération, l'équipe sera amenée à solliciter les parents pour les besoins de différents projets. Nous les remercions par avance pour leur participation.

Communication

Un pôle communication est situé dans le hall d'entrée de l'accueil de loisirs. Nous utilisons également les deux panneaux d'informations situés aux deux entrées de l'école. Nous encourageons les familles à s'y attarder pour y trouver de nombreuses informations utiles. Cette année, beaucoup d'informations seront transmises par mail.

L'équipe se tient à disposition des familles pour tous renseignements complémentaires.

III) Objectifs éducatifs de l'association

Acti' Jeunes a pris le temps de la réflexion et du partage avec les parents et le Conseil Municipal d'Urmatt afin de partager les objectifs éducatifs que l'association souhaitait promouvoir dans le contexte du village d'Urmatt.

A. Citoyenneté et Respect de la personne

Eduquer au respect de son prochain : respect de l'intégrité physique, respect de la différence (physique et morale), respect des croyances (religieuses, alimentaires), tolérance.

Eduquer au respect de soi : répondre à ses besoins, se connaître, exprimer sa personnalité, accéder à l'ouverture d'esprit, à l'autonomie, à l'expérimentation, à la découverte, par le biais de la culture au sens large.

Amener l'enfant à réfléchir à sa place de citoyen dans le village et dans la société.

Eduquer l'enfant à devenir acteur de sa vie, de ses actes, de sa citoyenneté et de son environnement, de la vie en société.

B. Vivre ensemble, une notion collective

Travailler la notion de groupe, de collectif, afin de mieux accéder à la vie en société.

Responsabiliser les enfants au quotidien.

Accueillir chaque enfant, quelle que soit sa différence, son handicap.

Impliquer les enfants dans des projets collectifs afin de renforcer leur sentiment d'appartenance à la société.

Inciter les enfants à s'impliquer dans des réalisations collectives.

Favoriser l'accès pour tous aux mêmes droits.

C. Respect de l'environnement

Développer la notion d'éco-citoyenneté par des activités concrètes.

Eduquer au respect de l'environnement : nature, mobilier urbain, symboles de la citoyenneté, respect des biens d'autrui.

Rappel de quelques droits qui tiennent à cœur de l'équipe d'animation :

« (...) l'enfant qui est capable de discernement a le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. »

Article 12 de la Convention des Droits de l'Enfant

« L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous une forme orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant. »

Article 13 de la Convention des Droits de l'Enfant

« L'enfant a droit à une protection physique et psychologique. »

Article 19 de la Convention des Droits de l'Enfant

« (...) les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisant leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité. »

Article 23 de la Convention des Droits de l'Enfant

IV) Objectifs pédagogiques et projet d'animation

Pour l'année 2014/2015, nous avons souhaité différencier les objectifs qui pouvaient être fixés sur des temps périscolaires, de manière quotidienne, et les objectifs qui pouvaient être fixés sur des temps plus conséquents comme les vacances scolaires ou les temps forts de l'année.

Ce fonctionnement a été une réussite et nous voulons poursuivre de la même manière cette année.

A. Objectifs fixés sur les temps périscolaires

1. Citoyenneté et Respect de la personne

Eduquer au respect de son prochain : respect de l'intégrité physique, respect de la différence (physique et morale), respect des croyances (religieuses, alimentaires), tolérance.

Eduquer au respect de soi : répondre à ses besoins se connaître, exprimer sa personnalité, accéder à l'ouverture d'esprit, à l'autonomie, à l'expérimentation, à la découverte, par le biais de la culture au sens large.

⇒ Pour atteindre ces objectifs :

- Nous mettons en place des règles de vie dites « non négociables ». Ces règles incluent l'interdiction de toutes moqueries, insultes ou méchancetés. Les règles de la structure sont affichées dans le hall ; lieu neutre où chaque enfant passe chaque jour.
- Parfois la colère monte chez les enfants et nous pensons qu'il est préférable que l'enfant en colère s'éloigne des autres. Une chaise customisée en dragon a donc été créée. Nous demanderons à l'enfant de s'y asseoir. Et c'est l'enfant lui-même qui, quand il se sentira prêt, pourra revenir au sein du groupe, de son propre chef. Nous voulons laisser les enfants exprimer leur désaccord et apprendre à se connaître eux-mêmes.

- Chaque lundi, un « quoi de neuf » est organisé, au sein du groupe des 6/12 ans. Proposé par les enfants eux-mêmes, c'est un moment convivial pendant lequel chaque enfant peut s'exprimer et partager avec le reste du groupe ses meilleurs moments passés durant le weekend. Il est aussi important à ce moment d'apprendre à s'écouter les uns les autres.
- Chaque jour, « l'humeur du jour » est au rendez-vous chez les Lutins. Un moment où les enfants peuvent s'exprimer sur leur humeur, leurs envies. Mais aussi où Virginie pourra présenter l'activité proposée.
- Chaque enfant est libre de participer ou non aux activités proposées, chacun est encouragé à proposer des idées de jeux, d'activités. Il s'agit déjà d'une forme de participation qui engage l'enfant en tant que personne.
- Les enfants sont autonomes dans leurs déplacements au sein de la structure. Ils sont possibles et perdureront dans le temps, tant que la règle « non négociable », qui est de prévenir les animatrices de tout déplacement est respectée.
- Un mur d'expression sera exposé au sein de la structure. Il s'agit d'un mur où les enfants pourront dessiner, écrire à volonté selon leur inspiration. Il a pour but de favoriser l'expression, la communication et le partage.
- Un « café-théâtre » verra le jour cette année. Chaque vendredi midi, au moment du dessert les enfants qui le souhaitent pourront se munir d'un micro et chanter une chanson, raconter une histoire, une blague... Cette animation a pour but de laisser les enfants s'exprimer mais aussi de les aider à prendre confiance en eux.
- Bien entendu, l'équipe élabore ses projets et activités dans le but d'éveiller l'imagination des enfants, de les emmener à la découverte de choses nouvelles, d'exprimer leur personnalité, pour les accompagner du mieux possible à devenir les adultes de demain.

2. Vivre ensemble une notion collective

Travailler la notion de groupe, de collectif afin de mieux accéder à la vie en société. Responsabiliser les enfants au quotidien. Accueillir chaque enfant, quelle que soit sa différence, son handicap.

Impliquer les enfants dans des projets collectifs afin de renforcer leur sentiment d'appartenance à la société.

Inciter les enfants dans des projets collectifs.

⇒ Pour atteindre ces objectifs :

- Nous continuerons d'encourager les jeux coopératifs, afin de sensibiliser les enfants à se soutenir les uns et les autres, à renforcer cette idée de groupe qui les unit et à avancer ensemble dans les meilleures conditions.

- Nous encourageons également les enfants à participer lors de la fin du repas pour débarrasser leur table. Mais aussi à la fin d'activités, de jeu, pour le rangement. Pour le débarrassage au temps de repas, un tableau est affiché au mur. Chaque jour, les enfants décident ensemble d'une personne qui débarrassera et d'une personne qui nettoiera la table. Le tableau a pour but de noter chaque jour qui fait quoi et permet l'équité. Une fois par semaine, les enfants qui auront participé à ces tâches et qui se seront bien comporter auront droit à une place à la table VIP. Cette table est munie d'une jolie nappe en tissu, de sirop et de petites attentions y sont servies. Les enfants de cette table sont servis et desservis par les animatrices et sont dispensés des tâches quotidiennes.
- Nous sollicitons leurs idées et envies de thèmes, d'activités. Une boîte à idées est à la disposition du groupe des 6/12 ans.
- L'aménagement de la structure permet l'accès aux personnes à mobilité réduite, ce qui est primordial pour nous qui voulons accueillir chaque enfant quelle que soit sa différence. L'équipe se tient à disposition des parents pour tout accueil de cet ordre. Nous ne manquerons pas de temps pour les accueillir dans nos locaux, pour répondre à leurs questions mais aussi à ceux de l'enfant concerné. Des temps d'échange seront possibles pour communiquer sur l'évolution de cette situation.
- Une nouveauté verra le jour cette année. Le groupe des CM2 se verra proposer une activité bien particulière. L'idée est de produire une gazette trimestrielle, parlant de la vie à Croc' Loisirs et des nouvelles du moment. Les CM2 auront donc en charge, de recueillir des témoignages, de rédiger des articles, de gérer la distribution, etc ... Cette innovation a pour but de les joindre à un projet collectif mais aussi de favoriser leur responsabilité.
- Nous nous efforçons au quotidien de montrer aux enfants les bases du vivre ensemble. Quel que soit la différence de chacun, nous sommes un groupe, et cela demande des efforts de la part de chacun.

3. Respect de l'environnement

Développer la notion d'éco- citoyenneté par des activités concrètes.

⇒ Pour atteindre cet objectif :

- Nous encourageons les enfants à économiser l'eau, le papier, dans les gestes du quotidien. Par exemple, lors du lavage des mains, nous encourageons les enfants à couper le robinet pendant leur action de lavage. Mais aussi à ne pas prendre trop de papier jetable pour s'essuyer les mains.
- Pour les activités comme le dessin, nous privilégions le papier de récupération (dit de brouillon).
- Pour les déchets, plusieurs poubelles sont à disposition afin de trier le papier, le carton, les non recyclables, etc ...
- Nous passons du temps autour du jardin, afin de cultiver des fruits et des légumes. Nous utilisons notamment une citerne de récupération d'eau de pluie pour l'entretenir. Virginie se chargera de l'entretien du jardin avec les plus jeunes mais aussi avec les plus grands qui le souhaitent. Les parents qui

le désirent, sont les bienvenus pour participer à ces ateliers. L'équipe serait ravie d'obtenir de bons conseils.

B. Objectifs fixés sur les vacances scolaires et temps forts

1. Citoyenneté et Respect de la personne

Amener l'enfant à réfléchir à sa place de citoyen dans le village et dans la société. Eduquer l'enfant à devenir acteur de sa vie, de ses actes, de sa citoyenneté et de son environnement, de la vie en société.

⇒ Pour atteindre ces objectifs :

Chaque année, la fête des droits de l'enfant a lieu. C'est une manifestation très symbolique et importante pour Acti' Jeunes et Croc' Loisirs. Mais cette année un autre projet a exceptionnellement été privilégié. Il s'agit de la convention internationale des MJC organisé à Strasbourg en octobre. Sur le thème de l'Europe, chaque structure membre de la FDMJC, peut venir y exposer le travail fait avec les enfants et proposer une animation, un spectacle.

Nous avons donc décidé d'associer ce projet avec les droits des enfants. Un droit en particulier sera donc mis à l'honneur, le droit à l'éducation.

- Nous souhaitons établir une correspondance avec différentes structures et/ou écoles de plusieurs pays de l'Union Européenne.
- Notre objectif est de faire découvrir aux enfants le droit à l'éducation dans les autres pays. De découvrir quelles sont les points communs mais aussi les différences entre les pays membre de la même union.
- Ce projet sera d'abord amené en temps périscolaire, de par son importance et sa demande d'organisation. L'aboutissement final sera la participation à la convention internationale à Strasbourg le vendredi 24 octobre, pour présenter le travail des enfants.

2. Vivre ensemble, une notion collective

Impliquer les enfants dans des projets collectifs afin de renforcer leur sentiment d'appartenance à la société.

Inciter les enfants à s'impliquer dans des réalisations collectives. Favoriser l'accès pour tous aux mêmes droits.

⇒ Pour atteindre ces objectifs

- Tout au long de l'année, vous l'aurez compris, nombreux sont les projets collectifs. Notre fête de Noël et notre fête d'été seront donc pour nous d'excellents supports. Les thèmes choisis ne voulant pas être dévoilés, nous resterons discrètes sur leur contenu. Il s'agira comme à l'habitude de spectacles sans prétention imaginés par l'équipe et agrémentés des idées de chaque enfant.

- Nous pensons que valoriser les idées des enfants par la mise en scène de petits spectacles peut les aider à grandir, à faire entendre toutes les voix, toutes les idées.

3. Respect de l'environnement

Eduquer au respect de l'environnement : nature, mobilier urbain, symboles de la citoyenneté, respect des biens d'autrui.

⇒ Pour atteindre cet objectif nous profiterons des vacances de Printemps. Quand la nature chante, quoi de plus joyeux que d'en prendre soin.

- Basée sur l'imaginaire d'un dessin animé, nous partirons à la découverte de la nature. Même toute petite. Nous voulons sensibiliser les enfants au respect de la nature, même celle que l'on ne voit ou dont on ne se préoccupe pas d'ordinaire.
- Nous souhaitons également organiser une sortie à la maison de la nature.

V) **Projets d'activités et espaces permanents**

Projets d'activités

1. Le jardinage

Tout au long de l'année, divers projets seront réalisés autour du jardin : culture, récolte, soins, expériences... Afin de sensibiliser les enfants à l'environnement, à l'écologie.

La cuisine

Haut lieu de créativité et d'expériences, la cuisine est un excellent vecteur de rencontres, d'échanges et de partage. Cette activité permet créer des liens en partageant ses expériences personnelles, en essayant de nouvelles, aussi.

2. Les activités scientifiques

Expériences, manipulations et découvertes pour mieux comprendre le monde qui nous entoure. Cet atelier se emmené par Camille, pendant un trimestre.

3. L'art plastique

Découvrir l'art sous toutes ses formes, avec des outils et des manières différentes.

4. Les histoires et l'imaginaire

Cher dans le cœur des enfants et de l'équipe, l'imaginaire nous transporte dans des univers extraordinaires et permettent de repousser les limites du quotidien.

5. Le défi sport

Une fois par semaine, un défi sport est organisé. Chaque enfant peut y participer ou non. Se dépasser, tester ses performances sportives, etc ...

Espaces permanents

Ils ont eu beaucoup de succès l'année dernière et c'est pour cela que nous désirons les conserver et les améliorer le mieux possible.

Ces espaces sont à disposition des enfants pendant les temps libres de la journée. Ils leurs permettent d'éveiller leur créativité, leur imagination, de se détendre. Tout cela dans un cadre sécurisant et accueillant, où les règles sont bien connues de tous.

1. L'atelier de dessin et de coloriage

Dans cet espace, les enfants trouveront un classeur rempli de nombreux coloriages sur des thèmes différents, des feutres entretenus, des crayons bien taillés, des feuilles blanches, des pochoirs et tout le nécessaire pour dessiner et colorier dans les meilleures conditions.

2. L'espace des jeux de société

C'est ici que les jeux se font découvrir. Jeux coopératifs, de stratégie, individuel ou en duo, jeux de cartes, de plateau ...

3. L'atelier des bricoleurs

Nous voulons un espace où le matériel de récupération soit à l'honneur avec toute une panoplie d'outils à disposition (ruban adhésif, colle, ciseaux, ficelle, carton, journaux, magazines, ...) mais aussi des livres de bricolages et des modèles renouvelés régulièrement.

4. L'espace de lecture

Nous voulons créer un espace cosy avec des tapis en mousse, des coussins, pour se divertir, se détendre, rêver, ...

5. L'espace de construction

Cet espace a toujours beaucoup de succès ! Ici, règnent les kaplas, les legos, les voitures,

VI) Les journées types

⇒ ALSH (Vacances scolaires)

- 8H/9H : Accueil échelonné des familles dans le réfectoire
Petit déjeuner sous forme de buffet pour les enfants et les parents qui le désirent
Temps dédié au passage d'information
Mise en place de petits ateliers libres ou structurés
- 9H/9H30 : Rassemblement et mise en train
Présentation de la journée
- 9H30/11H30 : Projets d'activités
- 11H30/11H45 : Temps libres
- 11H45/12H00 : Toilette et hygiène
Accueil et départs éventuels
- 12H/13H : Repas
- 13H/14H : Toilette et hygiène
Accueil et départs éventuels
Temps libres
- 14H/14H30 : Rassemblement et mise en train
- 14H30/15H30 : Projets d'activités
- 15H30/16H00 : Temps libres
- 16H00/16H30 : Toilette et hygiène - Goûter
- 16H30/18H00 : Temps libres
Départs échelonné des enfants

⇒ Périscolaire (Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi)

11H20/11H30 : Prise en charge des Lutins (dans leur salle de classe)
Toilette et hygiène - Rondes, chansons ou histoire

11h30 : Prise en charge des élémentaires (dans la cour côté CP)/ Repas des Lutins

11H30/11H50 : Jeux et temps et libre

11H50/12H00 : Toilette et hygiène

12H00/12H45 : Repas des élémentaires

12H45/13H00 : Toilette et hygiène

13H/13H20 : Temps libres et/ou projets d'activité

13H20 : Transmission des enfants aux maîtresses

13H20/13H30 : Rangement/ Retour rapide

15H40 : Préparation des espaces, du goûter et activités

15H50 : Prise en charge des Lutins (dans leur salle de classe)

16H00 : Prise en charge des élémentaires (dans la cour côté CP)

16H00/16H30 : Toilette et hygiène - Goûter

16H30/17H00 : Jeux et temps libre

17H00/18H00 : Projets d'activité - Accueil des parents

⇒ ALSH (Mercredi)

10H30 : Prise en charge des Lutins (dans leur salle de classe)
Prise en charge des élémentaires (dans la cour côté CP)

10H30/11H50 : Projets d'activités, temps libres

11H50 : Départs éventuels - Toilette et hygiène

12H00/12H45 : Repas

12H45/13H00 : Toilette et hygiène

13H00/14H00 : Jeux et temps libre

14H00 : Départs éventuels et arrivées

14H/15H30 : Projets d'activités

15H30/16H00 : Jeux et temps libres

16H00/16H30 : Toilette et hygiène - Goûter

16H30/18H00 : Projets d'activité et /ou temps libres - Départs

Projet pédagogique écrit à trois mains.

Urmatt, le 31 août 2015.

DI PANCRAZIO Virginie, directrice

TANGETEN Prescilla, animatrice

HAZEMANN Camille, animatrice